

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES
DU BASSIN AUTERIVAIN
HAUTE-GARONNE**

Nombre de membres			
dont le Conseil doit être composé	En exercice	Qui assistent à la séance	Qui ont pris part à la délibération
48	48	32	40

N° 180_2/2019

OBJET : ANNULE et REMPLACE suite à erreur matérielle Travaux d'extension du siège de la CCBA - Lot 6 : Plâtrerie SARL PAGES et FILS / Avenant n° 2 et Lot 7 : Faux plafonds SARL PAGES et FILS / Avenant n° 1

L'an deux mille dix-neuf et le 5 novembre à 20h30,

Le Conseil de la Communauté de Communes du Bassin Auterivain, dûment convoqué en date du 29 octobre 2019, s'est réuni en session ordinaire, à la salle des fêtes de la commune de Puydaniel, sous la présidence de Monsieur Serge BAURENS.

ETAIENT PRESENTS :

Mesdames Monique DUPRAT, Céline GABRIEL, Pierrette HENDRICK, Cathy HOAREAU, Hélène JOACHIM, Nathalie LAVAIL-MAZZOLO, Annick MELINAT, Catherine MONIER, Danielle TENZA, Joséphine ZAMPESE ;
Messieurs René AZEMA, Serge BAURENS, Jean-Claude BLANC, Dominique BLANCHOT, Pierre-Yves CAILLAT, Patrick CASTRO, Joël CAZAJUS, Serge DEJEAN, Serge DEMANGE, Claude DIDIER, Régis GRANGE, Patrick LACAMPAGNE, Joël MASSACRIER, René MARCHAND, Floréal MUNOZ, Wilfrid PASQUET, Jean-Louis REMY, Jean-Claude ROUANE, Pascal TATIBOUET, Bernard TISSEIRE, Guy VESELY, Michel ZDAN.

ABSENTS AVEC PROCURATION : Marie-Christine ARAZILS donne procuration à Régis GRANGE, Nadine BARRE à Jean-Claude BLANC, Pascal BAYONI à Dominique BLANCHOT, Jean CHENIN à Pierrette HENDRICK, Gilles COMBES à Danielle TENZA, Michel COURTIADÉ à Claude DIDIER, Philippe FOURMENTIN à Serge BAURENS, Franck MUNIGLIA à Céline GABRIEL.

ABSENTS : Messieurs Jean DELCASSE et Serge MARQUIER.

ABSENTS EXCUSES : Mesdames Monique COURBIERES, Nadia ESTANG et Sabine PARACHE et Messieurs Denis BEZIAT, René PACHER, Sébastien VINCINI.

lesquels forment la majorité des membres en exercice.

Madame Céline GABRIEL a été nommée secrétaire de séance.

Monsieur le Vice-Président en charge des marchés publics rappelle les travaux d'extension du siège de la CCBA et présente deux avenants respectivement pour les lots 6 et 7 à conclure avec l'entreprise SARL PAGES et fils. Les caractéristiques de chaque avenant sont les suivantes :

Lot 6 : Plâtrerie

Cette modification technique prévoit le doublage, le parement et l'habillage du bardage de l'ancienne façade.

- Montant de l'avenant 1 : + 3060.80 € HT
- Montant de l'avenant 2 : + 750.00 € HT
- Montant initial du marché : 27 606.00 € HT
- Nouveau montant du marché : 30 542.62 € HT

Evolution globale du marché : + 14.06 %

Lot 7 : Faux plafonds

Cette modification technique prévoit, à la demande du maître d'ouvrage, l'isolation du SAS qui n'était initialement pas prévu en zone d'accueil du public mais uniquement en zone de passage.

- Montant de l'avenant 1 : + 195.00 € HT
- Montant initial du marché : 42 784.76 € HT
- Nouveau montant du marché : 42 979.76 € HT

Evolution globale du marché : + 0.46 %

Envoyé en préfecture le 28/11/2019

Reçu en préfecture le 28/11/2019

Affiché le 28/11/2019



ID : 031-200068807-20191105-180_2_2019-DE

Monsieur le Vice-Président précise que les membres de la CAO ont émis un avis favorable lors de la séance du 21 octobre 2019.

Considérant cet exposé, le conseil communautaire, à l'unanimité,

AUTORISE Monsieur le Président à signer l'avenant 2 du lot 6,

AUTORISE Monsieur le Président à signer l'avenant 1 du lot 7.

Fait et délibéré à la salle des fêtes de la commune de Puydaniel, les jours, mois et an que dessus.

Au registre sont les signatures. Pour copie conforme.

Le Président,
Serge BAURENS